

Communiqué de Presse

LGV Occitanie : les conditions de la réussite, quel calendrier ?

« La loi LOM doit amorcer un tournant, nous devons nous en servir, nous en saisir et nous devons le faire vite ! » Jean-Louis Chauzy

C'est un message fort qui a été porté par Jean-Louis Chauzy, Président d'Eurosud Team et Président du CSER quelques jours seulement après la promulgation très attendue de la Loi LOM d'orientation des mobilités. Une loi qui n'a pas encore été beaucoup commentée et qui pourtant constitue une étape essentielle dans le calendrier de réalisation de la LGV Bordeaux-Toulouse et de la LNMP Montpellier-Perpignan.

« Pour mémoire il faut rappeler que la Loi LOM promulguée le 24 décembre dernier est l'aboutissement d'un long travail collectif conduit maintenant depuis 4 ans. Quatre années pour convaincre et décider l'Etat à décliner le modèle de la Société du Grand Paris dans les territoires afin d'accélérer les calendriers de réalisation en facilitant l'avancée des études et des travaux.

Depuis 30 ans nous espérons la réalisation de nouvelles infrastructures ferroviaires pour les métropoles et territoires du grand sud-ouest français et européen. Les schémas nationaux des infrastructures mentionnent depuis 1992 les LGV Montpellier-Perpignan, Bordeaux-Toulouse et les interconnexions vers l'Espagne. Nous avons donc désormais quelques raisons d'exprimer notre impatience ! Nous n'oublions pas que la « pause sur les grands projets » de l'été 2017 a été un coup très dur. Mais il faut aussi reconnaître que le montage financier initial du GPSO remontait à plusieurs années en arrière et n'avait pas été actualisé. Il ne correspondait plus aux réalités du projet.

Nous avons organisé aux côtés de la Région une mobilisation sans précédent des forces socio-économiques en faveur de ces deux projets. Notre mobilisation a été accompagnée d'un intense lobbying pour faire avancer et faire réussir dans la LOM de nouvelles solutions de financement que nous avons présentées dès 2016. Nous avons su faire partager au sommet de l'État ce nouveau modèle financier. Rappelons que la LGV Bordeaux-Toulouse est le seul projet sur lequel le candidat Emmanuel Macron s'était engagé par une déclaration de presse le 21 mars 2017.

*Raison pour laquelle nous avons participé activement aux différentes phases de préparation de la nouvelle loi d'Orientation sur les Mobilités. Car la mobilité reste le grand défi de notre siècle. **La loi LOM doit amorcer un tournant, nous devons nous en servir, nous en saisir et nous devons le faire vite !***

Le nouveau modèle financier proposé dans l'amendement 3587 de la loi LOM sur les sociétés de projet va permettre d'accélérer le calendrier des travaux avec l'attribution de recettes dédiées, affectées aux projets et le recours à l'emprunt de très long terme.

Le problème depuis de trop longues années, c'est de ne pas avoir sécurisé un mode de financement des infrastructures malgré la création d'une agence dédiée : l'Agence de financement des infrastructures de transports de France (AFITF) régulièrement privée des recettes nécessaires : les recettes de péage qui ont été privatisées en 2006 et l'écotaxe abandonnée en 2014.

Dès maintenant les collectivités d'Occitanie doivent donc se mettre en action car ces sociétés de projet vont inclure la possibilité de collecter localement des ressources (nouvelle répartition de la TICPE, taxe sur les bureaux, etc ...). Ces ressources qui pourraient représenter jusqu'à 60% du budget total permettront de financer des emprunts de long terme. Pour mettre Toulouse à 4 heures de Paris il nous faut 7 milliards d'euros.

La société de projet que nous appelons de nos vœux doit être créée avant le printemps 2022 et par ordonnance du gouvernement. Mais d'ores et déjà 4 points de vigilance sont à tenir :

- 1/ Vigilance sur les ressources qui ne peuvent être fléchées sur d'autres projets*
- 2/ Chaque projet doit avoir sa société de portage : Une société pour GPSO, une autre pour LNMP*
- 3/ La démarche doit être une démarche globale et homogène entre les deux régions*
- 4/ Le rétro planning est court, il nous faut aller vite.*

La Présidente de Région et le Président de Toulouse Métropole, devaient être à Bercy le 17 décembre pour une réunion interministérielle consacrée à la création de la société de projet, réunion annulée en raison des grèves. Pour celle qui sera reprogrammée prochainement, nos voisins aquitains de la Région et de Bordeaux Métropole doivent être au RDV de la solidarité.

Nous devons rappeler que nous avons déjà versé 308 millions d'euros pour Tours-Bordeaux alors que la Région Poitou-Charentes n'a rien payé».

Données et Chiffres clés

LGV Bordeaux-Toulouse - Volet 2 du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO). La phase 3 : Bordeaux-Dax est prévue dans un second temps.

-Composante du projet Sud Europe Atlantique (SEA) en continuité de la LGV Tours-Bordeaux financée à la hauteur de 308 millions d'€ par les collectivités territoriales d'Occitanie et inaugurée en juillet 2017.

-Importants Aménagements Ferroviaires prévus au Nord de Toulouse (AFNT) et au Sud de Bordeaux (AFSB) pour désengorger les entrées des deux Métropoles.

-Projet déclaré d'Utilité Publique depuis 2016.

Distance : 253 km

4 départements traversés : Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne

Vitesse prévue : 320 km/h (contre 160 km/h aujourd'hui)

Coût total : 7 milliards d'€, AFNT et AFSB compris

LNMP, ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

-Suite au Contournement ferroviaire de Nîmes-Montpellier (CNM) financé à hauteur de 580 millions d'euros par les collectivités territoriales et inauguré en décembre 2017.

-Chaînon manquant du corridor méditerranéen entre la France et l'Espagne, ligne prévue mixte Voyageurs + Fret jusqu'à Béziers.

-Enquête publique sur le tronçon Montpellier-Béziers prévue, par décision ministérielle pour le 1^{er} semestre 2018 mais jamais lancée.

Distance : 150 km

3 départements traversés : Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales

Vitesse prévue : 320 km/h (contre 160 km/h aujourd'hui)

Coût total : 5,5 milliards d'euros

À propos d'Eurosud Team :

*Se positionnant comme un centre de ressources et d'actions, Eurosud Team est une association loi 1901 créée en 1992. Elle est présidée par **Jean-Louis Chauzy**. Elle se consacre aux enjeux de la mobilité, de la transition écologique et du développement durable. Elle a vocation à intervenir de façon visionnaire, tel un « **agitateur d'avenir** » qui invite à la prospective et à l'anticipation. **Eurosud Team** met en œuvre des actions en faveur de grands projets de transport, en particulier ferroviaires comme les projets de **LGV Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Perpignan**. Elle anime et promeut à haut niveau des réflexions sur les **financements innovants** de ces infrastructures. Eurosud Team, positionnée au cœur du **lobbying** franco-espagnol pour l'interconnexion des métropoles du Sud-Ouest européen, appuie ses missions et son expertise sur l'animation d'un réseau européen et national de coopérations.*

Contact presse

Agence Audiquier Laurence Got Villier 06 78 21 54 30 lgotvillier@denbora.fr